

OF Objectif fondamental  
of Objectif facultatif

					Exécution 2021			Exécution 2022						
					montants présentés	montant crédits								
					total 2021	1 675 465,00	3 621 024,00	total 2022	3 594 285,40	3 771 430,00				
					2021			2022						
OBJECTIFS					CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	Remarques	CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	montants consommés	taux de consommation	remarques
MONTANT DES CREDITS ALLOUES (€)					745 000,00	564 024,00	2 312 000,00		745 000,00	714 430,00	2 312 000,00			
MONTANT TOTAL DES PROJETS PRESENTES					482 250,00	-	1 193 215,00	PROJETS RETENUS	742 500,00	564 024,00	2 287 761,40			
MONTANT DISPONIBLE					262 750,00	564 024,00	1 118 785,00		2 500,00	150 406,00	24 238,60			
1	OF	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	60 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD	60 750,00	100%		187 000,00		187 000,00 €	100,00%	
2	OF	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé	177 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD valorisation des vacances médicales	177 750,00	100%		197 000,00		197 000,00 €	100,00%	
3	OF	Doubler au niveau national le nombre de visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables	43 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD	43 750,00	100%		105 000,00		105 000,00 €	100,00%	
4	OF	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'aux deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	99 750,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD	99 750,00	100%		127 000,00		127 000,00 €	100,00%	
5	OF	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles	100 250,00			2/12 ETP année pleine valorisation CDD valorisation des vacances médicales	100 250,00	100%		126 500,00		126 500,00 €	100,00%	
6	OF	Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation			135 000,00	1 poste d'instructeur CRIP 2,5 postes de TS pour la réalisation des évaluations sur les territoires	135 000,00	100%			160 000,00	160 000,00 €	100,00%	
					30 000,00	Formation	30 000,00	100%			45 000,00	45 000,00 €	100,00%	
7	OF	Systématiser et renforcer les protocoles informations préoccupantes (IP)			0,00					5 000,00		0,00 €	0,00%	Logigramme réalisé mais pas validé en 2022. Des travaux sont en cours sur le sujet du traitement des IP dans le cadre de la convergence des organisations CeA.
8	OF	Systématiser un volet "maîtrise des risques" dans les schémas départementaux de protection de l'enfance, incluant un plan de contrôle des établissements et services			4 228,00	Formation au contrôle d'un agent	4 228,00	100%		80 000,00		80 000,00 €	100,00%	
										279 500,00		0,00 €	0,00%	

OBJECTIFS		2021				montants consommés	taux de consommation	remarques	2022			montants consommés	taux de consommation	remarques
		CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	Remarques				CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304			
MONTANT DES CREDITS ALLOUES (€)		745 000,00	564 024,00	2 312 000,00				745 000,00	714 430,00	2 312 000,00				
MONTANT TOTAL DES PROJETS PRESENTES		482 250,00	-	1 193 215,00	PROJETS RETENUS			742 500,00	564 024,00	2 287 761,40				
MONTANT DISPONIBLE		262 750,00	564 024,00	1 118 785,00				2 500,00	150 406,00	24 238,60				
9	OF	Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap							184 524,00		184 524,00 €	100,00%	La dépense sera exécutée en 2023 - le prestataire a été retenu suite à l'AMI publié par l'ARS	
									100 000,00		100 000,00 €	100,00%		
10	OF	Systématiser la participation des enfants et des jeunes aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE)								20 000,00	20 000,00 €	100,00%		
11	OF	Renforcer les ODPE			50 000,00	Chargée de mission en Protection de l'enfance	33 333,33	67%	missions ODPE 8 mois/12	45 000,00	45 000,00 €	100,00%		
18	of	Créer 600 nouvelles places d'accueil en fratries au niveau national à l'horizon 2022			66 450,00	Maison d'Oberhausbergen = surcoût par rapport à un groupe d'internat + 0,5 ETP de coordinateur de projet sur 12 mois	66 450,00	100%		552 500,00	473 099,00 €	85,63%		
19	of	Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile			72 000,00	1,8 ETP de TS	72 000,00	100%		422 500,00	342 500,00 €	81,07%	8 ETP/10 pourvus au 31/12 pour la CeA	
					60 000,00	Renforcement des mesures AEMO	60 000,00	100%		352 283,40	342 497,75 €	97,22%	35 mesures sur les 36 sont pourvus.	
25	of	Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'autonomie des anciens mineurs non accompagnés (MNA)			775 537,00	45 places Jeunes majeurs ex-MNA + 0,5 ETP de coordinateur de projet sur 7 mois	775 537,00	100%		605 478,00	605 478,00 €	100,00%		

<b>consommation globale des crédits prévus pour les projets présentés</b>	<b>1 675 465,00 €</b>		<b>1 658 798,33 €</b>	<b>99,01%</b>		<b>3 594 285,40 €</b>	<b>3 140 598,75 €</b>	<b>86,88%</b>	
---	-----------------------	--	-----------------------	---------------	--	-----------------------	-----------------------	---------------	--

				2023		
				montants présentés	montant des crédits	
				total 2023	3 744 691,40	3 771 430,00
2023						
Remarques	CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304	montants consommés	taux de consommation	remarques
	745 000,00	714 430,00	2 312 000,00			
	742 500,00	714 430,00	2 287 761,40			
	2 500,00	-	24 238,60			
3 ETP sages-femmes 1 ETP secrétariat Matériel Interpretariat	187 000,00			187 000,00 €	100,00%	La part de femmes ayant bénéficié d'un entretien du 4ème mois par une sage-femme de PMI dans le Bas-Rhin a progressé entre 2019 et 2023 de 1,3 % à 13,4 %, soit une multiplication par dix. A Strasbourg, en 2023, 20% des femmes enceintes ont bénéficié d'un entretien prénatal précoce réalisé par la PMI. Le détail des femmes résidant en QPV vus n'est pas disponible.
3 ETP puéricultrices 2 ETP secrétariat 0,5 ETP de vacances Matériel	197 000,00			197 000,00 €	100,00%	La part des enfants vus en BSEM en 2022/2023 est de 60% dans le Bas-Rhin (37% à Strasbourg), en baisse par rapport à l'année précédente et avec de fortes disparités (certains territoires couverts à 100% ; Strasbourg, Erstein, Sélestat connaissant des difficultés en termes de ressources humaines qui ont nécessité de reporter l'activité sur d'autres actions). Stabilité de la part des enfants vus par un médecin de PMI (4% dans le Bas-Rhin, 3,7% à Strasbourg, contre respectivement 3,5% et 5% en 2021/2022)
2 ETP sages-femmes Matériel Interpretariat	105 000,00			105 000,00 €	100,00%	Objectif d'activité atteint, malgré les tensions RH, pour une proportion de femmes bénéficiaires de VAD de 16% en 2023
2 ETP puéricultrices 1 ETP secrétariat Matériel Interpretariat	127 000,00			127 000,00 €	100,00%	16% des enfants de 0-2 ans ont été vus par une puéricultrice en 2023 ; sur la tranche d'âge 0-6 ans, 7% des enfants ont été vus en VAD Moins de visites blanches, une forme de rationalisation des VAD utilisées pour engager la relation avec la famille puis suivies de consultations
vacations et/ou postes de médecins (1,5 ETP) 1 ETP secrétariat Matériel Interpretariat	126 500,00			126 500,00 €	100,00%	18 540 actes médicaux réalisés en consultation en 2023 (stable à Strasbourg, en augmentation de 5% sur le reste du département) ; 9,8% des enfants de 0-6 ans ont été vus dans ce cadre. Le détail sur la tranche d'âge 0-2 ans n'est pas stabilisé (hypothèse de 20,5% de la classe d'âge si la part des enfants de 0-2 ans se maintient à 64% comme en 2022)
4 postes : 3 travailleurs médicaux sociaux et 1 poste d'instructeur CRIP			160 000,00	160 000,00 €	100,00%	6355 IP reçues en 2023, contre 5218 en 2022. Création de 5 nouveaux postes en 2023 pour renforcer les équipes Santé Prévention PMI et Action sociale de proximité sur la mission d'évaluation des IP, ce qui contribue à repositionner les équipes de la DASP et de la DSPPMI dans leurs missions de prévention auprès des enfants et des familles
Formation			45 000,00	45 000,00 €	100,00%	Un réseau métier réunit tous les trimestres les TMS spécialisés IP du territoire. Un travail a été réalisé dans ce cadre pour favoriser l'appropriation du référentiel de la HAS ; le résultat de ce travail a été partagé avec l'ensemble des professionnels de la CRIP, de la PMI et de la DASP intervenant dans l'évaluation des IP
Màj protocole			5 000,00	0,00 €	0,00%	Action suspendue dans le cadre des travaux de convergence de la CeA (la démarche de réactualisation du protocole IP se poursuivra une fois achevés les travaux engagés de redéfinition de l'IP et du travail à réaliser avant, pendant et après l'IP)
2 postes de contrôleurs (CDD ou externalisés)			80 000,00	80 000,00 €	100,00%	Recrutement et formation de 2 contrôleurs recrutés en CDD et présents à temps plein en 2023 5 contrôles effectués Le protocole EIG est finalisé et en attente de signature par la Préfecture
Dispositif ASE-psy (cofinancement par la CeA: 279 500 €) (Fiche action 9.1)		329 906,00			0,00%	L'action a été abandonnée (courrier ARS/CeA adressé à l'opérateur le 3/8/2023 au motif suivant : les propositions de modifications évoquées par l'opérateur retenu constituaient une modification substantielle du projet transmis + absence confirmée de candidature au poste de pédopsychiatre à 0,5 ETP, indispensable à la mise en service du dispositif)  En l'absence de dispositif dédié, la CeA a alloué en 2023 une enveloppe de 338 000€ aux établissements pour financer des postes en renfort pour accompagner l'accueil d'enfants présentant une double vulnérabilité

Remarques	2023			montants consommés	taux de consommation	remarques
	CREDIT FIR	CREDIT ONDAM	CREDIT 304			
	745 000,00	714 430,00	2 312 000,00			
	742 500,00	714 430,00	2 287 761,40			
	2 500,00	-	24 238,60			
Créer des places d'IME ouvertes toute l'année ou créer des places d'IME		184 524,00		184 524,00 €	100,00%	La structure est ouverte et a assuré le service attendu pendant 4 mois en 2023 (7 enfants accueillis en 2023, 1 mineur depuis le début de l'année 2024)  Sur l'année 2023 et avant l'ouverture de la structure, plusieurs enfants présentant une double vulnérabilité ont été pris en charge en LVA par défaut de structures mieux adaptées, pour un budget de près de 330 000€.
Compléter l'offre d'une équipe mobile d'appui		200 000,00		200 000,00 €	100,00%	15 demandes d'intervention de l'EMR. 1 refus lié au fait que l'enfant concerné était chez ses parents ; interventions effectives auprès de 8 enfants en FA ; 2 accueillis au FDE ; 3 à Louise de Marillac et 1 à Mertian Ehl
Subvention à une association			20 000,00	20 000,00 €	100,00%	Mise en place effective en mai 2023 d'un Conseil composé de 40 jeunes alsaciens de 8 à 18 ans ; 3 rencontres ont eu lieu en 2023 ; les jeunes ont contribué aux Assises de la protection de l'enfance et au Comité stratégique de l'OAPE en 2024 Les professionnels de la protection de l'enfance sont actifs dans l'animation de ce Conseil des jeunes, ce qui contribue à la prise en compte effective de la parole des jeunes dans le travail en cours pour améliorer la qualité des réponses
1 poste			45 000,00	45 000,00 €	100,00%	Pérennisation du poste qui a permis en 2023 de poursuivre le travail nécessaire à la remontée des données OLINPE, d'assurer la tenue des Assises alsaciennes de la prévention et de la protection de l'enfance Un poste supplémentaire a été mis en place à compter du 15/11/2023, qui a permis d'engager des recherches-action sur la prostitution des mineurs et sur les dispositifs français et allemand de protection de l'enfance
Ouverture d'une MT + 0,5 ETP de coordonateur de projet (Fiche action 12)			552 500,00	552 500,00 €	100,00%	Ouverture de 10 places dédiées aux fratries à Saint-François d'Assise (Fondation d'Auteuil) ; les crédits ont assuré le financement du fonctionnement courant de la structure
Postes d'éducateur à la parentalité = 10 ETP pour les territoires et Ville de Strasbourg + 0,5 de coordonateur projet (Fiche action 13)			422 500,00	342 500,00 €	81,00%	8 postes de TS aide à la parentalité pourvus sur 10 en 2023 ; le mi-temps de coordination est couvert (interventions précoces auprès des familles, développement d'actions collectives, coordination du réseau qui a permis les échanges de pratiques et l'élaboration d'une mallette pour l'ensemble des professionnels des ESA)
AED-R : 36 mesures (Fiche action 14)			352 283,40	352 283,40 €	100,00%	Les mesures sont mises en place, il y a très peu de temps de latence entre deux situations Les mesures sont renouvelées pour 6 mois dans leur grande majorité (mais à la marge quelques placements à échéance / saisines du Juge des enfants)
30 places Jeunes majeurs ex-MNA + 0,5 ETP de coordonateur projet (fiche action 15)			605 478,00	605 478,00 €	100,00%	Une chargé de mission dédié a été recruté et pérennisé en cours d'année ; son action a permis de : - structurer la préparation à l'autonomie (guide, entretiens, actions co, préparation d'un forum) - renforcer la réflexion avec les partenaires et les bailleurs sociaux pour favoriser et fluidifier les sorties (recensement et communication sur les garanties et accompagnements mobilisables pour sécuriser l'entrée et le maintien dans le logement)  + soutien financier aux jeunes majeurs (allocations, transformation du dispositif VIA, participation financière au SIAO; financement de places dédiées aux jeunes majeurs)

	<b>3 744 691,40 €</b>	<b>3 329 785,40 €</b>	<b>88,92%</b>	
--	-----------------------	-----------------------	---------------	--